



de l'école au supérieur

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - snalc.fr - @SNALC_national

CALENDRIER DU BACCALAURÉAT : QUAND RETIENDRONT-ILS LES LEÇONS ?

Le calendrier du baccalauréat est actuellement discuté. Et l'on se dirige vers des épreuves de spécialité du 20 au 22 mars.

Contre l'avis du **SNALC** et l'avis de l'immense majorité des organisations représentatives chez les enseignants et même chez les chefs d'établissement, le Ministère refuse avec entêtement de revenir à des épreuves nationales, terminales et anonymes.

Pour le **SNALC**, le ministère commet une faute.

Il fait fi du temps pédagogique nécessaire pour que les élèves voient l'ensemble des programmes qui sont riches et donc lourds.

Il semble se moquer qu'une part non négligeable d'élèves risquent de s'évaporer entre les épreuves de mars et celles de juin car ils connaîtront déjà plus de 80% de leurs notes de baccalauréat.

Il n'a cure de la désorganisation des établissements au moment d'épreuves qui mobilisent de nombreux personnels dans les établissements et les DEC pour leur passation comme leur correction et qui sont suivies d'oraux et d'épreuves pratiques tout aussi astreignantes.

Le **SNALC**, pour garantir un bon apprentissage des élèves et de bonnes conditions de travail aux professeurs ainsi qu'aux autres personnels de l'Éducation nationale, réclame le retour à des épreuves en juin.

Paris, le 15 septembre 2022

Contact :

Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie, pedagogie@snalc.fr

SNALC. De l'école au supérieur